



Département des HAUTES-ALPES

Arrondissement de Briançon

Canton de Briançon 1

Commune de LA SALLE LES ALPES

n°26.01.01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 février 2026

Date d'affichage : 19 février 2026

L'an deux mil vingt-six,

Le vingt-cinq février à dix-neuf heures,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de M. Emeric SALLE, Maire,

Etaient Présents : Emeric SALLE, Gilles PERLI, Jean-Paul SALLE, Virginie DEMONSSAND, Paul FIGVED, Nathalie FORM, Sophie PAUMOND, Jean-Claude VINATIER, Muriel FINE

Nombre de Membres en exercice : 13
Nombre de Membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 11

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Isabelle DESMALLÉS ayant donné pouvoir à Gilles PERLI

Jean-Michel DELBANO ayant donné pouvoir à Emeric Salle

Nathalie FORM, a été élue secrétaire de séance

Objet : Budget Primitif 2026 budget principal
--

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que conformément à l'article L. 2311-5 du Code général des collectivités territoriales, les résultats du budget sont affectés par délibération du Conseil Municipal, après constatation des résultats définitifs.

Cependant, la Direction Générale des Finances Publiques connaît des difficultés d'ordre technique et informatique qui empêchent la validation et l'édition du Compte Financier Unique (CFU).

AR Prefecture

005-210501615-20260225-260101-BF

Reçu le 11/03/2026

Toutefois, il est possible de procéder à la reprise anticipée des résultats sur la présentation :

- D'une fiche de calcul des résultats prévisionnels présentée au Chef de service SGC de Briançon.
- Un tableau des résultats d'exécution du budget établi par l'ordonnateur et visés par le comptable.
- Une balance établie après prise en charge du dernier bordereau de titres et de mandats au 31 décembre 2025.

Ainsi, les **comptes de l'exercice 2025** du budget principal font apparaître les résultats suivants :

Exercice 2025	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat de l'exercice
Investissement	7 785 658,92 €	4 449 234,29 €	-3 336 424,63 €
Fonctionnement	5 648 031,21 €	6 749 285,06 €	1 101 253,85 €

	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Solde de clôture
Investissement	-61 580,03 €		-3 336 424,63 €	-3 398 004,66 €
Fonctionnement	3 435 544,63 €	330 898,03 €	1 101 253,85 €	4 205 900,45 €
Total	3 373 964,60 €	330 898,03 €	-2 235 170,78 €	807 895,79 €

Aussi, il est proposé aux membres du Conseil municipal de reprendre les résultats de clôture de l'exercice 2025 pour l'adoption du budget primitif 2026.

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 2311-1 et suivants ;

Vu l'instruction M57 ;

Considérant que les résultats du budget sont repris et affectés par délibération de l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs ;

Considérant toutefois qu'il est possible de procéder à la reprise anticipée des résultats sur la présentation d'un état de consommation et des réalisations des crédits de l'exercice 2025.

Après présentation détaillée du budget primitif 2026 « Commune » annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres votants :

- **CONSTATE** et à **REPRIS** par anticipation les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 ;
- **APPROUVE** au niveau du chapitre, la section de fonctionnement en suréquilibre avec des dépenses à **8 100 008 €** et des recettes à **9 228 880 €**.
- **APPROUVE**, au niveau du chapitre par opération, la section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **10 434 259 €**, avec la reprise des restes à réaliser.

Fait et délibéré en séance le 25 février 2026.

Le Maire

Emeric SALLE



La secrétaire de séance

Nathalie FORM